

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

## Grandes Cultures n°03 du 20 février 2014



### Colza

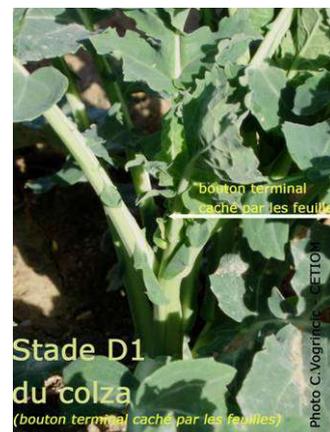
10 des 20 parcelles déclarées dans le réseau Rhône-Alpes ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 17 au 18 février 2014.

#### Stades des Cultures

Les conditions douces demeurent propices à une reprise précoce de végétation.

Sur les parcelles visitées en ce début de semaine on observe ainsi :

- 3 parcelles (30%) au stade C1 - reverdissement des feuilles du cœur, avec des entre-nœuds visibles sur une minorité de plantes pour 2/3 d'entre elles,
- 7 parcelles (70%) au stade C2 - début d'apparition de la tige - allongement des entre-nœuds sur une majorité de plantes, avec l'apparition des boutons encore cachés par les feuilles terminales (stade D1) sur une minorité de plantes dans 40% des cas.



#### Les ravageurs

→ **Gros Charançon de la tige du colza** : Après la première capture isolée obtenue sur 1 parcelle drômoise la semaine passée, on dénombre de 1 à 8 captures pour 5 nouvelles parcelles en ce début semaine, permettant à ce jour de déceler les premières arrivées sur 6 des 14 parcelles ayant fait l'objet d'au moins 1 relevé sur ces 15 jours.

Le modèle proPlant, consultable sur le site CETIOM à l'adresse <http://www.cetiom.fr/outils/detail/outils/4/> indique que le vol est engagé pour les données météo de la station de Montélimar et qu'il devrait débuter dans les tous prochains jours sous les conditions de la station d'Ambérieu, avec des conditions actuelles considérées favorables au vol pour ces 2 stations.



On peut rappeler qu'il n'y a pas de seuil concernant ce ravageur. Le risque est considéré avéré lorsqu'on conjugue présence de charançons dans les parcelles (les vols d'infestation étant mis en évidence par les captures dans les pièges, alors que l'observation au sol est très difficile), avec des femelles aptes à la ponte (généralement 8 à 10 jours après leur arrivée) ainsi que des tiges réceptives. Le début de réceptivité coïncide avec le début d'allongement des entre-nœuds (passage au stade C2) et la forte nuisibilité est engendrée par la désorganisation des tissus des tiges suite aux dépôts des œufs.

Il convient donc de demeurer mobilisé pour suivre attentivement l'évolution des infestations en vérifiant régulièrement l'éventuelle présence de charançons dans les pièges sur végétation en vue d'un risque encore à confirmer mais qui devrait se concrétiser dès semaine prochaine au moins sur les secteurs les plus chauds de la région.

→ **Charançon de la tige du chou** : Ce charançon accompagne, voire précède l'arrivée du gros charançon de la tige, mais sa nuisibilité est considérée comme négligeable (ponte dans les pétioles, sans déformation).

A ce jour 18 captures ont été notées en ce début de semaine sur seulement une parcelle drômoise parmi les 13 parcelles ayant fait l'objet d'au moins 1 relevé sur ces 2 dernières semaines.



Pour mémoire et ne pas confondre les 2 espèces, le charançon de la tige du chou se distingue du charançon de la tige du colza par la couleur orangée des extrémités de ses pattes. Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs.

→ **Meligèthes des crucifères** : Aucune capture n'est rapportée dans les pièges sur végétation et aucun insecte repéré sur les plantes des 6 parcelles pour lesquelles un comptage a été effectué, en accord avec les prévisions du modèle proPlant qui considère que le vol n'est pas encore engagé sur la région, les besoins en température étant supérieurs à ceux des charançons de la tige.

Rappelons que les captures dans les pièges sont un indicateur d'activité mais que le risque est évalué à partir du comptage des insectes présents sur les plantes pour une période de risque qui ne débute qu'à partir de l'apparition des boutons (stade D1).

## Blé et Orge

Reprise du bulletin la semaine prochaine.



## Maïs

Reprise du bulletin Maïs à partir des semis de printemps.

## Tournesol

Reprise du bulletin Tournesol à partir des semis de printemps.

---

*Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.*

**Directeur de publication :** Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

**Analyse de risque et rédaction :** Colza et tournesol : CETIOM, Blé et maïs : ARVALIS-Institut du Végétal

**Animation du réseau :** Chambre d'Agriculture de la Drôme

**A partir des observations réalisées par :**

Coopératives et négociants agricoles : Agridev, Agridrôme, Natura'Pro, Drômoise de Céréales (CDC), Ets Payre, GAIC Cholat, Groupe Bernard, Groupe Dauphinoise, Groupe Eurea, Pomarel Négoce, Terres Dioises, Top Semence, Valsoleil

Autres organismes : ANAMSO, ARVALIS-Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Centre Régional d'Expérimentation Agricole de Satolas (CREAS), FREDONRA, Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho (SPSMS)

"Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto."